

B. 3/3
M. Em. Emilia
Légare

Le neuf juin, mil neuf cent un, nous fûtes
signés, monobaptême Marie Eva Emilia, née
à Grantville, fille légitime de Joseph Légare et de
Josephine Beaumont de cette paroisse. Parain
Honoré Beaumont, marraine Emilie Denis,
oncle et tante de l'enfant, de la Ancienne Paroisse
sous-signés avec nous. Lecture faite

+ Emilie Denis
Honoré Beaumont
Joseph Légare

Gust. Cloutier P. M.

B. 3/4.
J. Henri Roméo
Lefrançois

Le neuf juin, mil neuf cent un, nous fûtes
sous-signés, nous baptême Joseph René Roméo
né à la Nouvelle, fils légitime de Arthur Lefrançois
et de Ernestine Lefrançois, de cette paroisse. Parain
Ernestine Cloutier, marraine Marie Lefrançois
oncle et tante de l'enfant, de cette paroisse
sous-signés avec nous. Lecture faite.

Marie Lefrançois
Ernestine Cloutier
Arthur Lefrançois

Gust. Cloutier P. M.

B. 3/5.
J. Henri Marcel
Kironac

Le neuf juin, mil neuf cent un, nous fûtes
sous-signés, nous baptême Joseph Henri Marcel
né à L'Assommoir, fils légitime de Joseph Arthur
Kironac et de Marie Amanda
Lemieux de cette paroisse. Parain Ernest
Kironac, marraine Marie Alma Kironac
père et mère de l'enfant, sous-signés avec nous.
Lecture faite.

Ernest Kironac
Alma Kironac
J. Kironac

Gust. Cloutier P. M.

M. 59

Richard Belanger, prêtre, après la publication d'un ban de ma-
riage fait au prône de notre messe paroissiale entre Richard Bel-
anger domicilié en cette paroisse, fils majeur de Octave Belanger et de
Florida Légare. Et de Georges Richard de cette paroisse d'une part et Florida Légare
aussi domicilié en cette paroisse fille majeure de Louis Légare
et de Desilva Hamel de cette paroisse d'autre part, vu la dispen-
se des deux autres publications accordées par Monseigneur le
Grand Vicaire Grille à Monseigneur ne s'étant accompli aucun
pechéement au dit mariage, nous sous-signés, Vicaire de cette pa-
roisse avons reçu le mutuel consentement de mariage des dits